

## *Pitts Carillon (2017)*

Lieu : Baie de Picton, comté de Prince Edward (Ontario)

Numéro de cas : 120-740-C1

### **Incident**

Le 24 mars 2017, le *Pitts Carillon*, un chaland à pieux d'ancrage, a coulé au quai du terminal Picton, dans la baie de Picton, comté de Prince Edward, et a déversé environ 50 litres d'hydrocarbures. Le chaland avait été affrété pour le soutien de travaux de construction d'un parc éolien sur l'île Amherst, située non loin.

Le chaland était équipé d'un réservoir de carburant diesel d'une capacité de 4 000 litres et d'un petit compartiment machines qui abritait une génératrice et un groupe hydraulique pour faire fonctionner l'équipement de bord.

Le 24 mars 2017, la Garde côtière canadienne (GCC) est intervenue en réponse à l'incident. La Société d'intervention maritime de l'Est du Canada a dirigé les efforts de lutte contre la pollution par les hydrocarbures. L'entreprise *McKeil Marine* s'est chargée des travaux de récupération et a renfloué le chaland le samedi 1<sup>er</sup> avril 2017. Le *Pitts Carillon* a été pris en remorque le 3 avril 2017 et retiré des lieux.

Le jour de l'échouement, le groupe municipal de contrôle d'urgence du comté de Prince Edward a été mobilisé pour surveiller la situation, car la principale préoccupation était la source d'approvisionnement en eau de la ville. Le 28 mars 2017, une irisation d'hydrocarbures a été emportée vers le sud jusque dans la baie de Picton et, dans l'après-midi, elle a pénétré dans la zone de protection de prise d'eau de l'usine locale de traitement de l'eau. Depuis l'échouement, l'usine de traitement de l'eau avait continué de fonctionner selon un plan d'urgence, qui consistait à contrôler manuellement et à surveiller constamment la conduite de prélèvement d'eau brute.

Le 28 mars 2017, le maire de Picton a déclaré un état d'urgence et a demandé à tous les habitants de réduire leur consommation d'eau. Le 29 mars, une odeur de carburant a été décelée dans la conduite de prélèvement d'eau brute. Étant donné que l'usine de traitement de l'eau était incapable d'éliminer les contaminants d'hydrocarbures, la prise d'eau a été fermée et l'usine s'est alimentée en eau d'autres réservoirs. D'autres mesures ont été prises pour transporter de l'eau traitée à l'aide de camions-citernes. Un avis d'ébullition d'eau a été émis le même jour.

L'usine de traitement de l'eau a obtenu des conseils indiquant que le contenu de ses quatre filtres d'eau devait être remplacé par du charbon actif afin d'éliminer les risques de contamination par les hydrocarbures. Cela a été fait. Le transport d'eau traitée par camions-citernes a pris fin le 6 avril 2017, et l'avis d'ébullition d'eau a été annulé peu de temps après. Le processus de réalimentation en eau traitée du système de distribution, ainsi que des prélèvements d'échantillons d'eau et des tests additionnels, se sont poursuivis jusqu'au 11 avril. Une fois que les résultats des tests ont montré que l'eau était potable, la surveillance normale du système a repris et l'état d'urgence a été levé.

## **Mesures prises par l'administrateur**

En juin 2018, l'avocat-conseil de l'administrateur a envoyé une mise en demeure au propriétaire du chaland afin d'obtenir une garantie. Le propriétaire du chaland a intenté une action en limitation de responsabilité, et l'administrateur a reçu signification de la procédure en juillet 2018.

## **Demande d'indemnisation**

Le 8 mai 2018, le comté de Prince Edward a présenté à l'administrateur une demande d'indemnisation au montant de 597 396,70 \$, en vertu de la *Loi sur la responsabilité en matière maritime*, afin de recouvrer les frais et dépenses qu'il avait engagés, ainsi que les intérêts.

L'administrateur a déterminé que la demande d'indemnisation était recevable selon la partie 7 de la Loi.

## **Évaluation et offre**

Au cours de l'évaluation, le bureau de l'administrateur a demandé au comté de Prince Edward des renseignements et des documents additionnels, lesquels ont été fournis.

Au 31 mars 2019, la demande d'indemnisation était toujours en cours d'évaluation.

## **Situation**

Le dossier demeure ouvert.

## **Dossiers connexes**

*Pitts Carillon* (2017), numéro de cas : 120-740-C1-1 (même incident, différent demandeur).